**Annexe 1**

**Information aux familles**

Madame, monsieur,

Ce mercredi 31 mars, le président de la République a annoncé de nouvelles mesures destinées à renforcer la lutte contre l’épidémie de COVID-19. Parmi ces mesures, quelques-unes modifient le fonctionnement des écoles.

1/ Je vous informe tout d’abord que l’école n’accueillera pas les élèves lors de la semaine du 6 au 9 avril 2021. Les enseignements seront menés à distance. Les enseignants fourniront ce vendredi à vos enfants les outils, les supports et les consignes nécessaires pour continuer la classe à la maison durant cette semaine. Pour toute difficulté, veuillez contacter l’enseignant de votre enfant.

2/ Le calendrier scolaire est modifié. Les vacances de printemps sont avancées et se dérouleront :

**Du lundi 12 avril au dimanche 25 avril 2021.**

**La rentrée des classes est programmée le lundi 26 avril 2021.**

3/ Afin de pouvoir accueillir les enfants de personnels prioritaires, je vous informe que certaines écoles du département resteront ouvertes. Si vous êtes concernés, je vous invite à consulter la liste des écoles retenues et à déclarer vos besoins auprès de l’interlocuteur désigné, via le formulaire d’inscription.

L’équipe enseignante et moi-même restons à votre écoute. Une communication régulière sera organisée.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre soutien.

La Directrice/le Directeur

-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------- **Annexe 1**

**Information aux familles**

Madame, monsieur,

Ce mercredi 31 mars, le président de la République a annoncé de nouvelles mesures destinées à renforcer la lutte contre l’épidémie de COVID-19. Parmi ces mesures, quelques-unes modifient le fonctionnement des écoles.

1/ Je vous informe tout d’abord que l’école n’accueillera pas les élèves lors de la semaine du 6 au 9 avril 2021. Les enseignements seront menés à distance. Les enseignants fourniront ce vendredi à vos enfants les outils, les supports et les consignes nécessaires pour continuer la classe à la maison durant cette semaine. Pour toute difficulté, veuillez contacter l’enseignant de votre enfant.

2/ Le calendrier scolaire est modifié. Les vacances de printemps sont avancées et se dérouleront :

**Du lundi 12 avril au dimanche 25 avril 2021.**

**La rentrée des classes est programmée le lundi 26 avril 2021.**

3/ Afin de pouvoir accueillir les enfants de personnels prioritaires, je vous informe que certaines écoles du département resteront ouvertes. Si vous êtes concernés, je vous invite à consulter la liste des écoles retenues et à déclarer vos besoins auprès de l’interlocuteur désigné, via le formulaire d’inscription.

L’équipe enseignante et moi-même restons à votre écoute. Une communication régulière sera organisée.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre soutien.

La Directrice/le Directeur